



TOPONYMIE

De *Prat-dinaer* à PRATANIROU en Pouldergat

Par un acte du 16 janvier 1255 ⁽¹⁾, le recteur de Pouldergat prétendait détenir toutes les dîmes dues sur les lieux de *Villa Keleennen* (Kerguelennen) ; *Villa Hiliquit* (Kerlivit ?) ; *Villa Tremribit* (Trémébrit) ; *Villa Ten* (?) et *Pratdinaer*.

Ce nom, *Prat-Din(a)er*, est cité à plusieurs reprises dans des aveux et autres documents notariés du 16^{ème} au 19^{ème} siècle.

- Aveu de Marie Du Juch – 10 mai 1533 – [Sce : AD44-B2019] – (Fig. 01) – Possessions à Pouldergat.

« ... Item la seigneurie de ligençe que ladicte damme (Du Juch) a sur la terre Mahé Nycholas au villaige ⁽²⁾ de Pratyner. Item la seigneurie de ligençe que la dicte damme a sur la terre Jacques Le Laboucze audict villaige de Pratyner. »

Ce même document cite « les droits de Moëllien sur un pré nommé *Pratdyner* que tient Yvon Le Laboucze ».

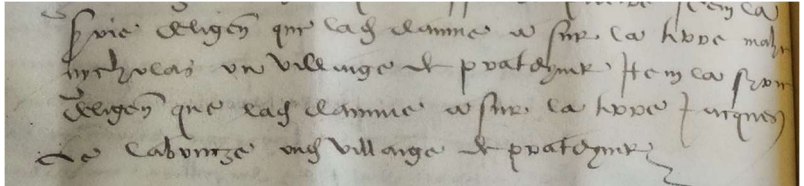


Fig. 01 – Extrait aveu de Marie du Juch (1533)

- Aveu de Rosmadec – 1680 env. – [Sce : AD44-B2026] – (Fig. 02) – Possessions à Pouldergat.

« Les terres autrefois à Mahé Nicollas au village de *Pratyner* en ladicte paroisse et à présent appartenant en fond à Guillaume Le Marec, Yvon Larour, Gabriel Gourlaouen et Jan Le Pensec, donnant icelluy village d'orient sur terres du bourg dudict Pouldregat, du midy sur les garaines et parcs dépendans dudict bourg, du couchant sur terres du village de Querдалаhé et Querchomen, et du nord sur terres dudict Querchomen ».

Ce dernier texte est une reprise actualisée de l'aveu de Marie du Juch de 1533. Il nous permet de localiser le lieu de *Prat-Diner* entre le bourg de Pouldergat et Kerdalaé. Il précise également qu'en 1680 ses terres appartenaient en fond à quatre propriétaires différents (Guillaume Le Marec, Yvon Larour, Gabriel Gourlaouen et Jan Le Pensec). D'autres textes de cette époque nous apprennent par ailleurs que ces quatre personnes étaient les tenanciers des lieux du bourg appelés respectivement Rubardiri, Dianaou, Kermorvan et Dialaé-Pensec.

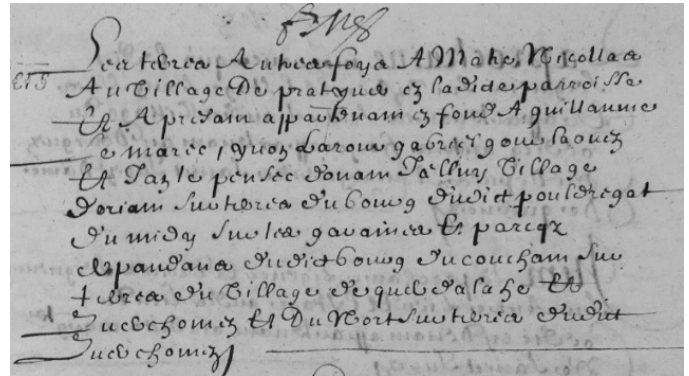


Fig. 02 - Extrait aveu de Rosmadec (1682 env.)

Les registres paroissiaux de Pouldergat, dont les premiers relevés remontent aux environs de 1680, ne mentionnent pas le nom *Prat-diner*. Il n'apparaît pas non plus dans la liste des villages de Pouldergat établie en 1681 ⁽³⁾. On peut donc supposer qu'à la fin du 17^{ème} siècle il avait déjà été abandonné, ce qui expliquerait la division de ses terres entre les quatre domaniers du bourg. Ses vestiges ayant disparu du paysage, il est difficile aujourd'hui de situer précisément son emplacement d'origine.

Néanmoins, malgré la disparition du village, le nom *Prat-diner* a continué à être employé pour désigner les parcelles de terres qui lui étaient précédemment associées. Il apparaît sur plusieurs archives (Sources ci-dessous entre crochets).

- « ... terres chaude (*) nommées *par iselaff pratiner et par huellaff pratiner* » - 21 mai 1679 – [AD29-1E391]
- « Un parc de terre froide (*) nommé *parc izelaff ar prat diner* » - 7 mai 1724 – [AD29-1E227]
- « ... les terre nommées *prat diner* » - 6 octobre 1730 [AD29-1E391]
- « ... deux champs nommés *ar prat-tinérou* » - 5 novembre 1809 – Acte de Me Chardel, notaire (AD29-4E72/15)
- « *Pratiner et Pratinérou* » - Mentionnés au cadastre napoléonien établi à Pouldergat en 1829 [AD29-série P]
- « ...l'endroit dit *pratiner* » - 3 avril 1833 – Acte de Me Le Clech, notaire [AD29-4E70/8]
- « Le « lieu dit *Pratinirou* » - Cession de terre à la paroisse en 1864 - Rentier de Pouldergat – [AD29-181VDépot]

L'acte de 1809 et le cadastre de 1829 désignent un groupe de parcelles par le nom *pratinérou*. Ce nom est en fait le pluriel breton de *pratiner* (*pratiner+ou*).

1 - « Notification faite par l'officiel de Quimper de l'accord conclu entre Guy Talaret, chanoine de Quimper, procureur de l'abbaye de Marmoutiers, en ce qui concerne son prieuré de l'île de Saint-Tuturn, d'une part, et Guillaume, recteur de Pouldergat, d'autre part » - Le prieuré de l'île Tristan – M. Bourde de la Rogerie – BSAF 1905.

2 - Dans notre région, contrairement à d'autres, le nom « village » ne s'applique pas aux bourgs ou chefs-lieux de commune mais aux fermes et hameaux.

3 - Voir : <https://douarou.com/les-manoirs-et-villages-de-pouldergat-et-pouldavid-en-1681-leurs-proprietaires-et-tenanciers-par-mikael-le-bars/>

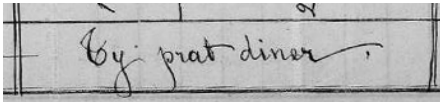


Fig. 04 - Extrait du recensement de 1866

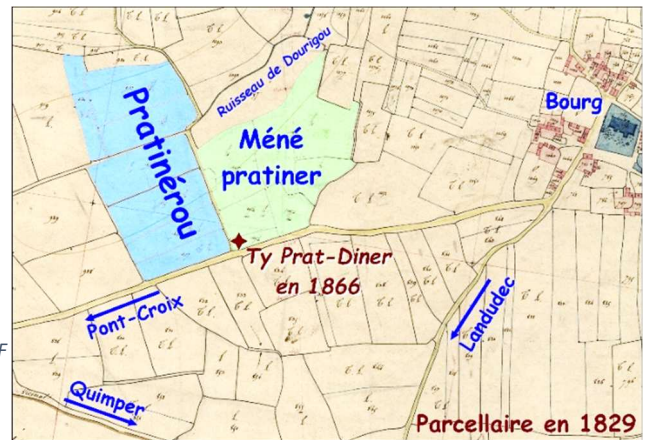
En 1859, Vincent Bariou, couvreur à Pouldergat, achète à Yves Quideau, agriculteur à Dianaou, un terrain dans l'angle de la parcelle nommée *Méné pratiner*. Il y fait construire la première maison du quartier (actuellement au 20 de la route de Pratanirou). Sur le registre du recensement des populations de 1866 (Fig. 03) cette habitation est nommée *Ty prat diner* (la maison de *Prat-diner*).

À la fin du 19^{ème} siècle et au début du 20^{ème}, les registres d'état civil, et autres actes officiels, nommeront le quartier *Prat-Dinérou* ou *Pratinérou*, puis progressivement *Pratinirou* (par affectation du *i* de *ti*).

Vers les années 1930 environ apparaît la forme *Pratanirou* (sous l'influence du *a* de *prat*). La forme ancienne *Pratinirou* sera encore utilisée une fois en 1969 sur un acte de décès.

Au début des années 1970, la voie reliant le quartier au centre du bourg recevra de la municipalité le nom de « Route de Pratanirou », ce qui figera définitivement l'écriture du nom.

Fig. 03 - Extrait du cadastre de 1829 - Section F



❖ L'origine du nom *Prat-diner*

Le premier élément du nom (*prat*) est très commun en toponymie bretonne. Il désigne un pré humide, ce qui correspond à l'environnement des parcelles nommées *Prat-diner*, situées en bordure du vallon où naît le ruisseau de Dourigou.

Le sens du second élément (*diner*) pourrait être une combinaison de *din* = fortification⁽⁴⁾ + *nec'h/meh* = colline, hauteur⁽⁵⁾. Ce mot *Din-nec'h*, et son évolution locale *din-ner*⁽⁶⁾, désignerait dans ce cas une colline fortifiée (ou un élément défensif situé sur une hauteur). Nous allons voir que cette définition peut aussi se rapporter à d'autres lieux nommés *diner*. La région en compte au moins trois.

1. Kersulliec en Pouldergat

Plusieurs documents mentionnent le nom *diner(ad)* à Kersulliec :

- « *menez an dinerat* » en 1473⁽⁷⁾
- « *an dynerad* » en 1499⁽⁷⁾
- « *parcs nommés diniradou* » en 1672⁽⁸⁾
- « *parcq dinerrat* » en 1682⁽⁹⁾
- « *quatre parcs nommés dineradou* » en 1696⁽⁸⁾
- « *an diner* » en 1829⁽¹⁰⁾
- « *an diner* » 1841⁽¹¹⁾
- « *dinerad* » en 1959⁽¹²⁾

Le nom *diner* est encore utilisé aujourd'hui localement pour nommer ces champs, il a son accent tonique sur la dernière syllabe, ce qui renforce l'idée d'une contraction de deux noms distincts (*din+nec'h*).

Selon Albert Deshayes⁽¹³⁾, les suffixes (*i*)*at* sont des dérivations relatives aux descriptifs de relief (Ex. : Le Reuniat en Tréboul (de *run* = colline) ; Créniat en Plonéour-Lanvern (de *krec'henn* = escarpement, pente). Suivant ce principe, *dinerad*, relevée à plusieurs reprises ci-dessus, est une dérivation de *diner*.

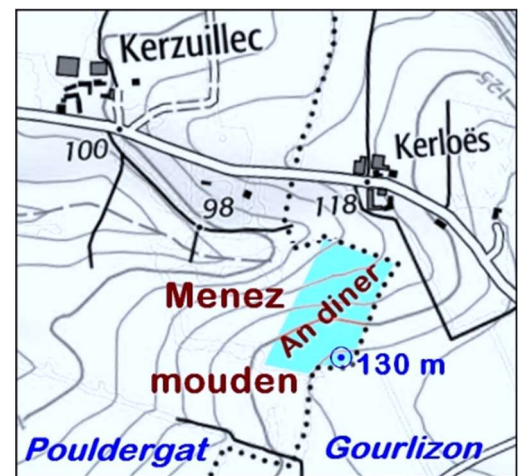


Fig. 05 – An diner – Kersulliec

Dans un texte de 1675⁽¹⁴⁾, le quartier contigu à ces parcelles est nommé « *la montagne de menèz moiiden* ». Le mot breton *mouden* désigne généralement un tertre ; parfois un tumulus mais le plus souvent une motte féodale⁽¹⁵⁾. Situé en limite de Gourlizon, sur le relief le plus élevé de Pouldergat (130 m) ; ce promontoire est effectivement propice à l'implantation d'un système défensif ou de surveillance. Cependant, aucun indice sur le terrain ne laisse aujourd'hui supposer la présence d'un tel dispositif dans le passé.

4 - Dictionnaire étymologique du breton – Albert Deshayes – Chasse-marée (2003) - page 187.

5 - La toponymie celtique – Jean-Marie Plonéis – Ed. du Félin – 1994 – Tertres et éminences Din (p. 90) & L'évolution du moyen-breton *Kech* (p. 89).

6 - « *L'h final breton, souvent orthographié ch ou c'h, se confond dans certains parlé avec un r vélaire assourdi, Coataner (Douarnenez, Scœur), Coat-an-nec'h (Collorec)* » Nouvelle méthode de recherche en toponymie celtique – François Falc'hun / Bernard Tanguy (1966) Ed. armoricaines.

« *L'évolution en r d'une spirale vélaire* » Les noms de lieux celtiques – Les noms de hauteurs (p. 131) - François Falc'hun / Bernard Tanguy (1970) Ed. armoricaines.

7 - Aveux des seigneurs du Juch (AD44)

8 - Archives de la seigneurie de Rosmadec (AD29-1E737)

9 - Avenu de Rosmadec (AD44-B2046)

10 - Cadastre napoléonien N° C180, C181, C182

11 - Descriptions de propriété – Acte Me Le Guillou de Pennanros – 7 mai 1841

12 - Documents associés au remembrement des parcelles du 16 septembre 1959

13 - Albert Deshayes - Dictionnaire des noms de lieux breton – Ed. Le Chasse-marée – Ar Men – 1999 – Page 19 (Dérivation en (*i*)*at*)

14 - Terrier de Bretagne – AN-P1693-vol. VIII - folio 190a

15 - La toponymie celtique – Jean-Marie Plonéis – Ed. du Félin – 1994 – page 51 - *Moudenn*



2. Pont-Croix

Le nom *diner* apparaît aussi sur d'anciens documents concernant le territoire de Pont-Croix.

- Une déclaration des rentes et revenus d'Alain de Tivarlen, seigneur de Tivarlen en Landudec, mentionne à Pont-Croix en 1385 ⁽¹⁶⁾ « *la ferme du moulin Pratiner* » et « *le moulin an Dinérat* ».
- Un aveu de Sébastien de Rosmadec, marquis de Pont-Croix, daté du 5 novembre 1682, indique : « *une pièce de terre au-dessous du village de Queraret (Kerarrret) donnant (...) sur le chemin qui descend dudit village aux moulins de Pratineur ...* » ⁽¹⁷⁾. Ici « moulins » est au pluriel, il s'agit très certainement de ceux de Pratiner et An dinérat cités en 1385 par la seigneurie de Tyvarlen et à laquelle a hérité vers 1390 la maison de Rosmadec.

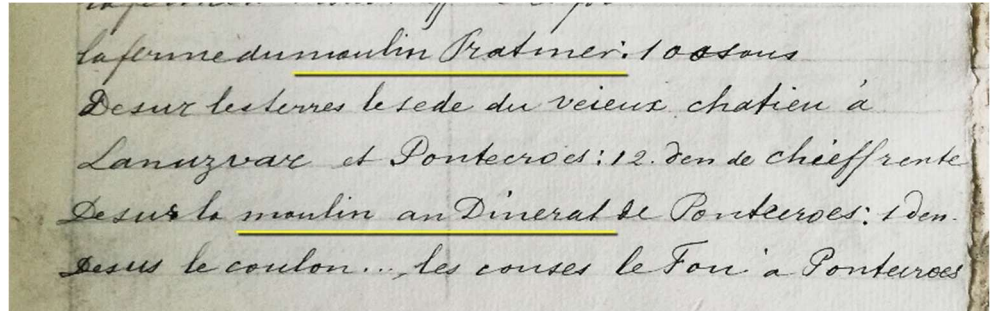


Fig. 06 – Aveu de Tyvarlen (1385) – Transcription du 19^{ème} siècle

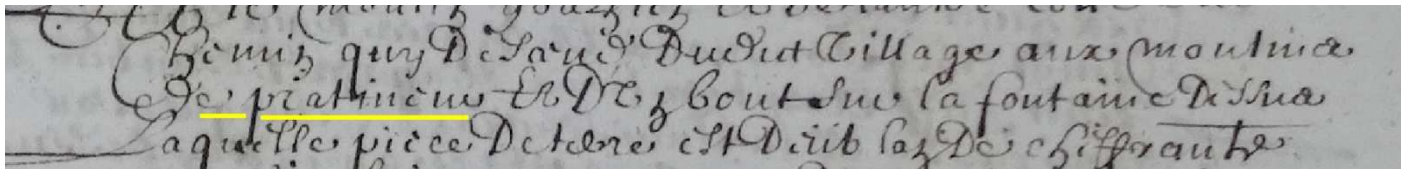


Fig. 07 – Extrait aveu de Rosmadec (1682 env.)

Ces moulins de *Pratineur*, où aboutit le chemin qui descend de Kerarrret, semblent bien être ceux appelés aujourd'hui Moulins-verts.

Celui nommé *An dinérat* en 1385 est probablement le moulin à vent de Lannéon, il existait encore en 1837 (N° A942 du cadastre napoléonien). Il était situé à 400 mètres au sud de Moulins-verts, sur une colline qui domine Le Goyen. Cette situation, en aval de Pont-Croix, a pu être autrefois une position idéale pour le contrôle et la surveillance de la navigation sur l'estuaire, d'où peut-être son nom *An dinérat*, (la colline fortifiée). Il est intéressant d'y trouver également la dérivation en « *at* » déjà constaté à Kersulliec.

Remarques : Le nom Moulin-vert est au singulier sur le cadastre de 1837, alors que le plan mentionne deux moulins à eau à cet endroit, probablement un moulin blanc (*) et un moulin roux (*). Sur les registres paroissiaux de Pont-Croix, il apparaît tantôt au singulier, tantôt au pluriel.

Certaines copies des aveux de Rosmadec écrivent *Pratmeur* au lieu de *Pratineur*. Ce toponyme *Prat-meur* (le grand pré humide) aurait aussi un sens à cet endroit, mais vu le nom *Pratiner* en 1385 et *Pratineur* en 1682, il s'agit plus sûrement d'une erreur de transcription.

3. Saint-Goazec

Le lieu nommé *Koad Diner* (Le bois de *Diner*) est situé à Saint-Goazec au sommet d'une des crêtes des Montagnes Noires à 235 m, entre la vallée de l'Aulne et celle de l'Odet. Si sa situation correspond bien à un toponyme en *krec'h* (colline), la présence d'une quelconque fortification (*din*) n'est pas avérée.

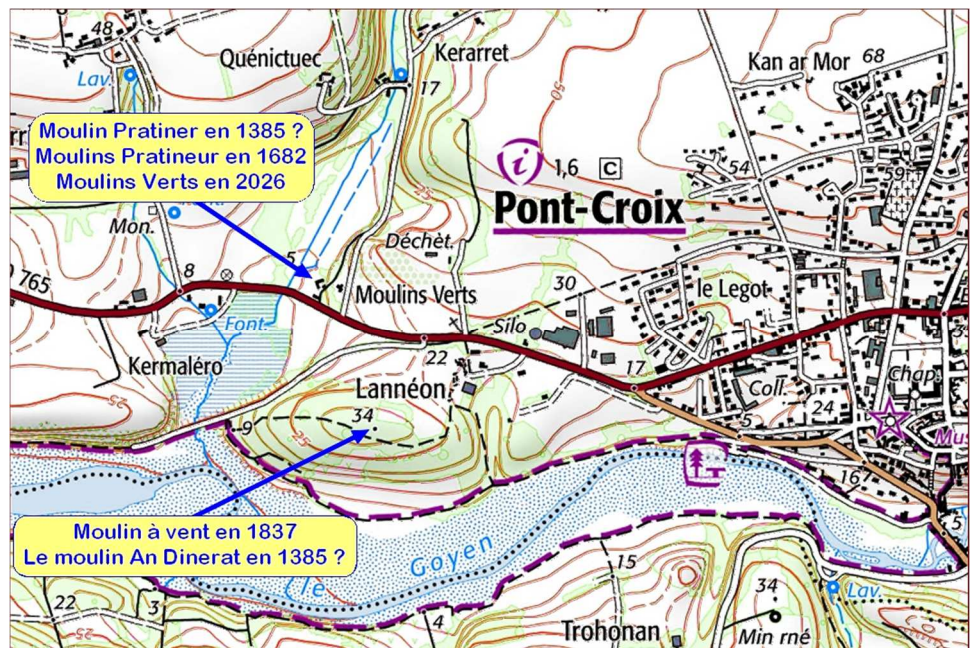


Fig. 05 – Les Moulins-Verts - Pont-Croix - (D'après la carte de l'IGN)

16 - D'après une transcription du 19^{ème} siècle par un archiviste des AD44 - Liasse des aveux de Guilguiffin-Landudec – AD44-Série B (originaux)
17 - AD44-B2046-Folio 32



❖ Une colline fortifiée près de *Prat-diner* en Pouldergat ?

Le nom *Prat-diner* à Pouldergat, aurait-il aussi pour origine un certain *Din-nec'h*, et dans ce cas laisserait-il présumer de l'existence d'une colline anciennement fortifiée dans ses environs ?

La carte des reliefs (Fig. 06) situe les terres de *Prat-diner* dans la petite dépression où naît le ruisseau de Dourigou. Elle met aussi en évidence des terrains plus élevés aux environs de Kerdalae (*Ker+da+laez* = le village d'en haut).

Observons ce quartier et ses micro-toponymes

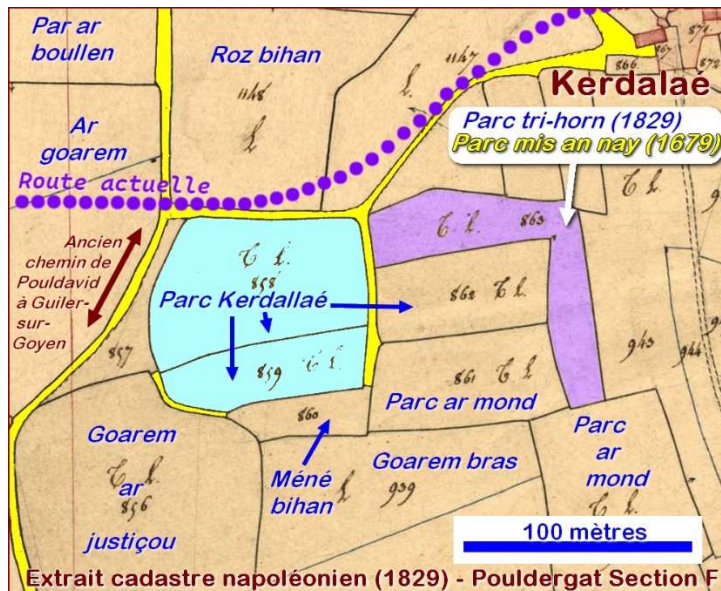


Fig. 07 - Extrait du cadastre de 1829

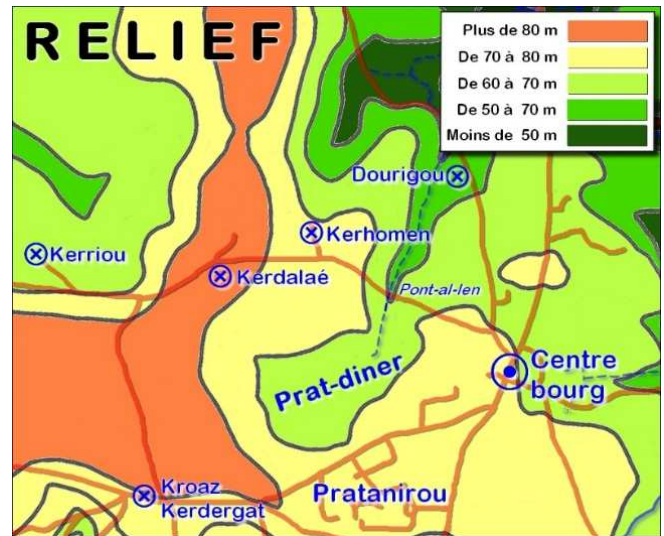


Fig. 06 - Le relief à l'ouest du bourg de Pouldergat

L'analyse des noms de parcelles mentionnés au cadastre de 1829 ne révèlent aucune information qui pourrait présumer d'anciens dispositifs défensifs dans ce quartier. Cependant la configuration du champ nommé *parc Kerdalae* (dépendant alors de Kerhomen) pose question. De dimension 90 m x 80 mètres environ, il est cerné presque en totalité de chemins (en jaune sur le plan Fig. 07), ce qui est peu commun pour une petite parcelle. De plus, plusieurs photos aériennes prises après l'arasement des talus (Fig. 08 – 09 – 10) révèlent des traces très marquées dans sa périphérie ; les talus simplement agricoles laissent rarement des empreintes aussi marquées.



Fig. 08 - IGN 2005

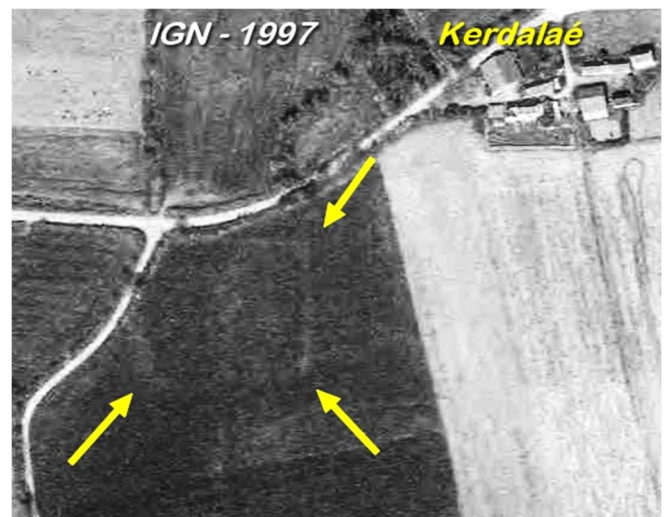


Fig. 09 - IGN 1997

Ces traces s'apparentent à celles généralement laissées sur le terrain après la destruction d'anciennes enceintes historiques, d'origine gauloise ou gallo-romaine⁽¹⁸⁾. Les chemins qui bordent le champ, en particulier celui du sud-ouest, pourraient être d'anciennes douves.

Les archives de l'Ancien Régime nous révèlent parfois des noms de parcelles différents de ceux du cadastre napoléonien. C'est le cas ici.

Ainsi le champ nommé *Parc tri-horn* en 1829 (N° F863 du cadastre Fig. 07), s'appelait *Parc mis an nay* en 1679⁽¹⁹⁾. Le premier élément de ce nom « *mis* » est l'une des variantes écrites de *maes*. Il est commun en toponymie et désigne en breton un ensemble de parcelles ouvertes, sans talus, haies ou fossés (*openfield*).

18 - Cf. article Douarou <https://douarou.com/camps-retranchements-romains-pouldergat-le-juch-gourlizon-wheeler/>

19 - AD29-1E391 – Avenu de Thomas LE BIHAN et Marguerite RAOUL, sa femme, tenancier de Kerdalahé, à Mery GUESDON, marchand de Quimper (1679).



Quant au sens du second élément (*nay*), deux interprétations sont envisageables :

1 – *An nay* pourrait être une variante écrite de « *an nec'h / neh* » et désigner une hauteur comme nous l'avons vu précédemment ⁽²⁰⁾. Ce nom correspondrait parfaitement à la situation de ce terrain situé en sommet de colline. Il aurait pu prendre plus tard le nom francisé « *ar mond* » (le mont) que nous trouvons dans le même quartier en 1829 (Fig. 7).

2 – Les travaux d'Albert Deshayes nous conduisent à une tout autre interprétation ⁽²¹⁾. *An nay* pourrait être une fausse écriture de « *an hae* ». Le nom *kae* (*an hae*) procède du vieux breton *cai* = retranchement, enclos. Dans ce cas, le nom pourrait se référer à l'espace clos révélé par les photos aériennes (Fig 08 – 09 – 10).

Rien ne permet, à ce stade, de privilégier l'une ou l'autre des deux hypothèses.

La présence d'une enceinte historique dans ce quartier ne serait pas surprenante. En effet, la découverte de fragments de tuiles sur les terrains, signalée en particulier par R.F. Le Men (1874) et P. Du Chatelier (1907), et confirmée par les exploitants, témoigne d'une occupation humaine, aux époques antiques, au sud des villages de Kerdalaé et Kerhomen ⁽²²⁾.

Le nom Kerhomen n'a pour autant aucune origine romaine. Les versions anciennes (*Kercomen*) tendent plutôt à y voir un « *ker-kommenn* ou *ker ar c'homenm* », probablement en référence au vallon en forme d'auge (br. *komm*) qu'est le site de *Prat-Diner* (voir le relief Fig. 06). Ce vallon fut autrefois occupé par une retenue d'eau comme en atteste le lieu en aval nommé *Pont-al-len* (le pont de l'étang). En breton ancien le mot *komm* désignait une vallée ⁽²³⁾, aujourd'hui un objet creux retenant de l'eau. Son singulier *kommenn* s'apparente à *stankenn* (de *stank* = vallée ou étang).

Résumé et conclusion

Aujourd'hui le nom *Pratanirou* désigne une route et un quartier de Pouldergat. Nous avons vu qu'il est l'héritier direct de *Prat-Diner*, nom d'un lieu mentionné à plusieurs reprises dans des documents, entre le XIII^e et le début du XX^e siècle.

Le premier élément du nom (*prat*) désigne un « pré humide ». Le second (*diner*) est plus mystérieux. Cependant, les travaux de plusieurs spécialistes — Plonéis, Deshayes, Falc'hun, Tanguy — orientent vers une origine en *din* + *nec'h*, c'est-à-dire à un système de défense (fortifications) associé à une hauteur, une colline. Cette interprétation trouve un écho dans d'autres lieux portant le même nom (*diner*), à Kersuilec (Pouldergat) ou aux Moulins-Verts (Pont-Croix).

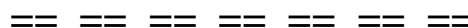
L'observation des photographies aériennes apporte un élément supplémentaire qui va aussi dans ce sens. En effet, au sud-ouest de Kerdalaé, on distingue les traces d'une enceinte, un possible retranchement historique comparable à ceux déjà signalés près de Trézent.

Le nom *Prat-Diner* — et par extension, *Pratanirou* — pourrait ainsi se référer à la colline de Kerdalaé, dont plusieurs indices laissent à penser qu'elle fut autrefois occupée par un oppidum.

Jean-René PERROT (2026)



Fig. 11 – Plaque de rue, Pouldergat



Sources : Archives départementales 44 et 29 (coll. MLB – JRP) – Références dans le texte ou sur notes de bas de pages

Bibliographie : Voir notes de bas de pages

(*) La définition contextuelle des termes suivis d'un astérisque est précisée dans le glossaire de Douarou : <https://heyzine.com/flip-book/775e0ebf7b.html>

20 - La toponymie celtique – Jean-Marie Plonéis (p. 44) – Ed. du Félin (1994)

21 - Dictionnaire des noms de lieux bretons – Albert Deshayes – Chasse-marée (1999) - page 100

22 - La civitas des Osismes à l'époque gallo-romaine – Louis Pape (1978)

23 - Dictionnaire étymologique du breton (p. 408) – Albert Deshayes – Chasse-marée (2003)